

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de service de piquet (travail de nuit) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-002254 / 64167037
Medtronic Europe Sàrl, 1131 Tolochenaz
Département Informatique et Facilities: intervention de dépannage
lors de problèmes techniques (production, IT, infrastructure) sur le site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.09.2014–31.05.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

2 septembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail